**REGLEMENT VIDE GRENIER**

**Organisé par l’Association Commune Libre et Quartiers de Belbex**

**Le dimanche 28 août 2022**

* **Art. 1 :** l’accueil des exposants aura lieu le matin à partir de 7 heures
* **Art.** 2 : le prix de l’emplacement est de 6 € les 3M L (+ 4 € location table + chaise) Possibilité de garder le véhicule derrière l’emplacement

**Date de clôture d’inscription le 21 août 2022**

* **Art.** 3 : les emplacements seront attribués par les organisateurs et ne pourront être contestés
* **Art.** 4 : les exposants s’engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et à ne pas proposer à la vente des biens non-conformes aux règles. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d’accident corporel. (les particuliers devront déclarer sur l’honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations dans l’année civile (Article R 321.9 du code pénal)
* **Art.** 5 : les exposants sont responsables des dommages qu’ils pourraient occasionner et doivent donc être couvert par leur propre assurance
* **Art.** 6 : les enfants exposants devront en permanence être en présence d’une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité
* **Art.** 7 : à la fin du vide grenier les exposants sont tenus de remballer les invendus et de procéder soigneusement au nettoyage de leur emplacement afin de le laisser en parfait état de propreté. Aucun objet ou déchet ne devra être laissé sur place.
* **Art.** 8 : les organisateurs se réservent le droit d’annuler la manifestation en cas de force majeure, alors, le remboursement sera effectué.

Par contre, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée en cas d’absence.

* **Art.** 9 : une buvette sera à votre disposition sur place. La vente de boisson et de petite restauration est strictement réservée à l’association organisatrice de la manifestation.
* **Art.** 10 : toute personne ne respectant pas le règlement sera priée de quitter les lieux sans qu’elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation

**Signature**

**(précédée de la mention lu et approuvé)**